

**CONSEIL GÉNÉRAL  
ATTALENS**

L'Exécutif a présenté au Conseil général un masterplan urbain, concernant le futur du centre du village attalenois. La séance de mardi a également permis, entre autres, de valider le nouveau logo communal.



L'ancienne poste pourrait se voir démolie, puis reconstruite.

**Le lifting  
du centre d'Attalens  
est dessiné**

Lors d'une séance du Conseil général, ce mardi à Attalens, avait des allures de mise en jambes. Les nouveaux élus prennent encore leur marque, découvrent la complexité du système tandis que les membres du nouveau parti de l'Alliance des citoyens d'Attalens (ACA) n'hésitent pas à faire entendre leur voix.

En préambule de la réunion et de la législature, l'Exécutif a présenté un masterplan concernant sa vision du centre du village, par l'intermédiaire du bureau team, mandaté sur le projet. Peter Giezendanner, directeur du pôle territoire de l'entreprise, a dévoilé une synthèse des résultats obtenus lors des ateliers organisés au sein du Conseil général. «La première séance avait permis de définir les grands objectifs thématiques et d'identifier des projets rassembleurs, rappelle l'orateur. En deuxième instance, nous nous sommes accordés sur un scénario de masterplan fédérateur pour le centre du village et avons proposé une priorisation des travaux.»

**Grand potentiel d'infrastructures**

Différentes idées avaient été évoquées, dans une volonté de dynamiser la vie du village, renforcer le commerce local et la mixité sociale ou encore valoriser la mobilité douce et favoriser les énergies renouvelables. Parmi ce panel

de propositions d'améliorations, les investigateurs du projet ont effectué une synthèse, avant de délimiter le contour des possibles. «Pour une commune de la taille d'Attalens, le potentiel, en termes de bâtiments à disposition, est vraiment grand», a souligné Peter Giezendanner. Plusieurs infrastructures sont ainsi susceptibles de se voir remplacées ou rénovées.

Le projet se situe encore aux prémices du processus. La présentation faisait état des ambitions de la commune, qui a défini un ordre de priorisation des travaux. Ce qui a été défini comme le «cœur du village», soit le quartier autour de l'administration communale, sera transformé en premier. Puis viendra le tour de l'entrée du village (autour de la pharmacie), des lieux dévolus à la petite enfance (en lieu et place de l'ancien atelier de couture) puis du centre du village, autour de l'Auberge de l'Ange.

**Démolitions, reconstructions**

Plusieurs bâtiments pourraient subir de grandes modifications. Par exemple,

l'atelier de couture serait démolit et laisserait place à une nouvelle bâtisse, réservée à la crèche et à la maternelle. Un pôle médical pourrait également voir le jour, à la place de l'ancienne poste.

Dans l'assistance, l'engouement semblait réel et quelques questions de précision ont émergé. «Environ la moitié des élus font partie de commissions qui ont œuvré sur le projet, éclaire le syndic Laurent Menoud. Le sujet a été discuté au sein des partis, il s'agissait ce soir (m.d.l.r.: mardi) de s'assurer du soutien du législatif.»

Le masterplan devrait se concrétiser progressivement, dès cet automne. «Les commissions vont entrer dans le vif du sujet et préparer la planification financière. Sur le principe, une étude de faisabilité pourrait être votée comme crédit d'investissement dans le budget 2022», annonce Laurent Menoud.

**Pas d'entrée en matière**

Plus tard dans la soirée, le Conseil général a refusé que l'Exécutif entre en matière sur deux questions. «Si les élus acceptent l'entrée en matière, cela signifie

qu'ils nous confient un mandat», explique le syndic Laurent Menoud.

Le premier sujet concernait l'achat éventuel par la commune du château d'Attalens, en vente depuis plus de dix ans. L'ancien conseiller communal de l'Entente communale de droite (ECD) Giuseppe Vitelli demandait la création d'un groupe de travail afin d'étudier les possibilités d'acquisition du bâtiment historique, pour y accueillir des manifestations ou des musées, notamment. Le législatif a balayé l'entrée en matière de l'Exécutif par une courte majorité (14 contre, 13 pour et 1 abstention).

**Des sujets qui reviennent**

Par ailleurs, l'élu d'Ouverture social écologie (OSE) Reiner Sutter n'a pas non plus reçu le soutien espéré concernant sa proposition d'étude pour une prise de mesures concernant les accès aux voies de zones vertes. Le mandat a été refusé par 17 voix (10 pour et 2 abstentions).

«A mon avis, ce sont des sujets qui vont revenir sur la table, estime Laurent Menoud. Les élus vont petit à petit saisir qu'il existe d'autres canaux pour parvenir à concrétiser leurs demandes, via les commissions par exemple.» Notons enfin

**Le nouveau logo  
difficilement validé**



Si les farameuses transformations ont suscité des réactions enjouées, ce n'est pas le cas de ce qui s'apparente, en surface, à une petite modification: la nouvelle identité visuelle proposée par la commune. Le conseiller général Dick Perroud, de l'Entente communale de droite (ECD), avait lancé une interpellation à ce sujet et invité l'Exécutif à revoir sa proposition. Mardi, le Conseil communal a rappelé la volonté de dynamiser et moderniser sa communication, «un maître mot dans la gestion de projets», selon le syndic Laurent Menoud.

Le nouveau logo ne remplacera pas les armoiries actuelles, qui orneront toujours les drapeaux ou autres véhicules communaux. Il sera utilisé sur les enveloppes, lettres, cartes de visite ou sur le site internet. «Je ne vois pas l'utilité de changer pour changer», s'est désolé Dick Perroud, vice-président du Conseil général. Il s'agit d'une préoccupation de pays riche, d'enfant gâté. De manière générale, les élus ont regretté la faible participation au sondage, sur lequel se sont basés les graphistes pour réaliser le nouveau logo. Seuls 17 personnes ont participé, alors que le questionnaire avait été envoyé à l'ensemble des deux Conseils et du personnel communal.

Finalement, le vote a tranché. A 13 voix pour, 12 contre et 3 abstentions, le logo a passé la rampe. «Je suis heureux pour les personnes qui ont travaillé sur ce projet», a relevé Laurent Menoud. **JR**

qu'en fin de séance, le syndic a évoqué le cas de la bourgeoisie d'honneur de son prédécesseur Michel Savoy. «D'un point de vue formel, le Conseil général ne peut octroyer le droit de cité d'honneur communal à un citoyen déjà originaire de la commune.» Ce qui s'applique donc à l'ancien syndic. «Le Conseil communal propose alors de lui remettre un diplôme de bourgeoisie d'honneur.» **Jonas Ruffieux**

**CYCLISME/VTT CHÂTEL-ST-DENIS**

Décidément, Yanis Berthoud est en forme puisqu'il enchaîne les succès et les podiums. Dans le courant de la semaine précédente, le Châtelois né en 2009 a remporté trois victoires dans les trois courses auxquelles il a participé.

Durant l'étape de la Proffix Swiss Bike Cup (championnat de Suisse de VTT), le membre des Cyclomanics a devancé son rival de la Pédales bulloise de 7 secondes à Savognin, dans les Grisons. A Morlon, dans le Tour du canton (championnat fribourgeois de vélo de route), Yanis

Berthoud a remporté la catégorie U13 en avantant les 32 km de course en 1 h 01'45. Pour finir, il a enlevé la Bergbike pour le compte Garmin Bike Cup (championnat romand).

«Grâce à sa polyvalence et à ses qualités techniques, Yanis développe progressivement sa tactique de course de la plus belle des manières, expose le président des Cyclomanics Frédéric Pilloud. Il peut compter sur le précieux soutien de ses parents qui parcourent le pays en camping-car et des entraîneurs du club pour le partage de leur expérience.»

Maxime Schweizer



**Trois courses et trois victoires  
pour Yanis Berthoud**

**ASSEMBLÉ COMMUNALE GRANGES**

**Le tarif d'évacuation  
des eaux sera augmenté**

Exilée dans la salle de gym de Bossonnens depuis la crise sanitaire, la commune de Granges a tenu mardi soir une assemblée extraordinaire où 48 Grangeois ont répondu présent. Au programme figurait la présentation de trois nouveaux règlements: l'évacuation des eaux, la distribution d'eau potable et les finances communales.

Si le dernier nommé a été accepté à l'unanimité, les deux premiers ont fait l'objet de quelques débats. «La raison est toute simple, nous voulions adapter notre tarif d'évacuation des eaux en l'augmentant, nous apprend le syndic Savio Michellod. Sans cette hausse, notre planification ne nous permettrait pas, à terme, de rénover nos installations.» Après les discussions, seul un citoyen a refusé les deux règlements. «Quelques abstentions sont également à relever.»

Dans les divers, un Grangeois a proposé de baisser les impôts communaux. Actuellement, le coefficient se situe à 85% de l'impôt cantonal de base. Depuis trois ans, il est réduit de dix points annuellement. Cette demande a fait l'objet d'un vote: 28 citoyens ont refusé la proposition et 20 l'ont acceptée. **Maxime Schweizer**



**PUBLICITÉ**

1043 retours à la case départ.  
3 congés annuels.  
1 nouveau procédé de diagnostic du cancer mis au point.

Vos dons nous permettent d'encourager des chercheurs engagés. CP 30.200.1 www.recherche-suisse.ch **recherche suisse contre le cancer**  
Pour que le patient arrive à temps.